

Il n'en est pas du tout question dans toute la brochure. Si on l'a distribuée à des personnes qui faisaient des pique-niques de temps à autre, il n'y a pas de doute qu'elle leur a été d'une grande utilité. Toutefois, l'objet principal, comme on peut s'en rendre compte à première vue, en est d'assister ceux qui se proposent d'organiser des camps pour enfants ou adultes, en leur fournissant des instructions simples et des conseils pratiques sur l'alimentation.

Dans son discours, l'honorable député a dit qu'on...

...enfreint une règle importante de la publicité, car on offre à la population canadienne une pièce dont personne ne veut.

Puis, il ajoute:

Voilà le genre de publicité qu'on peut approuver sans hésiter, car il répond à un besoin d'une classe qui ne demande rien de mieux que de la lire et l'étudier pour la mettre ensuite en pratique.

Tel est bien, en effet, l'objet de la brochure. Elle répond aux besoins de la population. Elle a été préparée et publiée à la suite de nombreuses demandes de la part des directeurs de camps canadiens. De plus, elle est destinée aux directeurs de camps et à des groupes spéciaux qui s'intéressent à l'exploitation de camps d'été pour enfants et adultes, et vise à rendre l'alimentation aussi saine que possible dans ces lieux de villégiature. Troisièmement, elle n'a été distribuée que sur demande, à ceux qui sont en mesure d'en bénéficier. Les requêtes ont été si nombreuses que le tirage initial de 1,000 exemplaires s'est vite épuisé. Une autre édition a été publiée en français et en anglais, de sorte que, jusqu'ici, 2,200 exemplaires ont été distribués. Nous avons reçu un grand nombre de lettres dans lesquelles on nous faisait des compliments à propos de cette publication et l'on nous en demandait d'autres exemplaires. Ces demandes et ces commentaires provenaient de groupes de scouts, de louvetaux, de guides, ainsi que de la direction des services de guerre de la Légion canadienne, du ministère de la Santé et du Bien-être social du Manitoba, de la Commission provinciale d'hygiène de la Colombie-Britannique, du ministère de la Santé de la Saskatchewan, des dirigeants de camps de pionniers et de camps privés, maintenus par des écoles et des particuliers, de la Y.M.C.A. et de la Y.W.C.A., du ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, de certaines associations de bienfaisance, de groupements d'aide aux jeunes filles et d'autres organismes divers qui s'intéressent à cette œuvre.

La préparation de la publication n'a guère été coûteuse. Cette initiative semble avoir été bien accueillie partout et nous croyons

[L'hon. M. Claxton.]

avoir fait œuvre utile en l'occurrence. Les nombreuses lettres que nous avons reçues témoignent de l'appréciation générale que cette publication a suscitée.

L'autre point que l'honorable député a abordé a trait aux entrefilets fournis par le ministère. Il a fait de l'humour à propos de l'un d'eux. Il a dit ne pas savoir ce qu'est un entrefilet. Le ministère distribue fréquemment ces entrefilets qui figurent aux émissions radiophoniques ou sont reproduits dans les journaux. Nous les adressons aux réalisateurs de programmes ou aux directeurs de journaux qui peuvent les utiliser comme bon leur semble. Nous préparons et polycopions ces entrefilets qui ne nous occasionnent aucune dépense, sauf le temps consacré à leur rédaction et le prix du papier. Nous avons constaté que ce service était mis à profit et apprécié par un grand nombre de gens. Plusieurs de ces communiqués sont chaque jour radiodiffusés ou publiés dans les journaux. En général, on semble les utiliser d'une façon qui fait plus que motiver la très faible dépense qu'en comporte la rédaction.

Quant aux commentaires de l'honorable député sur le style de l'entrefilet qu'il a cité, les membres du comité, qui, sans doute, sont tous passablement versés en publicité, reconnaîtront qu'il n'est pour ainsi dire aucune annonce au sujet de laquelle tout le monde soit du même avis. Il se trouvera toujours quelque mécontent pour vouloir rédiger autrement qu'il ne l'est le moindre renseignement ou la moindre note publicitaire. En somme, c'est affaire de goût. Tout ce qui importe est de donner au public les conseils les plus opportuns et l'aide la plus efficace, puis de juger aux résultats.

L'hon. M. STIRLING: Ces entrefilets sont-ils fournis à ceux qui en font la demande ou possède-t-on une liste de distribution?

L'hon. M. CLAXTON: On les expédie aux journaux et aux postes de T.S.F. qui figurent à la liste de distribution.

Dans un autre ordre d'idées, j'avais promis à l'honorable député de Cap-Breton-Sud de donner de plus amples renseignements sur le sérum ACS. Comme je l'ai dit, on a commencé les recherches en 1943 ou 1944, alors que mon collègue le ministre des Affaires des anciens combattants était à la tête du département de la Santé nationale. Il voulait obtenir à ce moment-là certains renseignements auxquels il a fait allusion la semaine dernière, lorsque la question a été soulevée à la Chambre. Peu de temps après, on me signalait la chose; j'ai alors demandé aux représentants de l'U.R.S.S. au Canada s'ils avaient entendu dire qu'il existait en Russie un sérum ou quelque autre remède contre le cancer, l'ar-